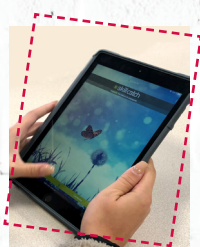


Suivez la formation



2^{NDE} SPÉCIFIQUE

À LA RENTRÉE

Un Ipad pour chaque nouvel étudiant !

SECONDE SPÉCIFIQUE AU LYCÉE

MÉTIERS DE
L'AGRICULTURE



Poursuite
d'études :

- **Filière générale et technologique**
- **Filière CGEA** (conduite et gestion de l'entreprise agricole)
- **Filière CGESCF** (conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin)

NIVEAU ET DURÉE



**FORMATION DE SEPTEMBRE
À JUIN ACCESSIBLE APRÈS
UNE CLASSE DE 3^{ÈME}**

TAUX DE RÉUSSITE :

Retrouvez tous nos chiffres sur notre site internet.



Pourquoi choisir
les Établières ?

- La **classe de seconde spécifique** est une classe à dispositif pédagogique adapté
- **5 semaines de stage** pour découvrir un secteur professionnel et déterminer son orientation
- **Formation de la personne** : un tutorat au service du jeune, temps d'intégration pour une dynamique de groupe, une heure de vie de classe par semaine, un projet personnel et professionnel en constante évolution

g | E ecol | ETABLIÈRES

SECONDE SPÉCIFIQUE AU LYCÉE

PROGRAMME

- REPRISE DES NOTIONS DU COLLÈGE
- OUVERTURE SUR LES CONTENUS DU LYCÉE
- MÉTHODOLOGIE ET REMISE À NIVEAU INTÉGRÉES AUX COURS
- EXPRESSION ÉCRITE ET MÉTHODES DE TRAVAIL POUR SUIVRE DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
- CULTURE GÉNÉRALE ET SCIENTIFIQUE
- ÉVALUATION VALORISANTE

Modalités d'inscription

- Admission sur dossier d'inscription

Inscriptions en ligne sur le site internet www.etablieres.fr.
Envoi de la plaquette par mail ou par courrier sur simple demande.



Les plus



- Pédagogie de projet
- Participation de la classe au projet Mini-Entreprise dans le cadre d'« Entreprendre pour apprendre »
- Mise en place d'un projet professionnel et personnel
- Infrastructures sportives au sein du campus des Établières (centre équestre, salle de sport)
 - Animations à l'internat
 - Option facultative : hippologie - équitation (3h/semaine), option EPS (sports de pleine nature + volley ou badminton)

Contact

Lycée des Établières

Route de Nantes - BP 609
85015 La Roche-sur-Yon cedex

secretariat-lycee@etablieres.fr
www.etablieres.fr

0970 808 221 (numéro non surtaxé)



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES LYCÉE

MÉTIERS DE
L'AGRICULTURE



Tarification année
scolaire 2023-2024 :

4^{èmes}, 3^{èmes}, 2^{ndes} professionnelles, 1^{ères} et terminales professionnelles et STAV

	Interne *	Demie-pension (5 repas)	DP (4 repas)	Externe
Pension	2532 €	1100 €	881 €	-
Scolarité (dont cotisations, assurances et location de tablette)	798 €	798 €	798 €	798 €
Frais fixes (photocopies, ...)	50 €	50 €	50 €	50 €
Provision frais variables (transports) **	300 €	300 €	300 €	300 €
Total**	3679 €	2248 €	2029 €	1148 €

2^{ndes}, 1^{ères} et terminales générales

	Interne *	DP (5 repas)	DP (4 repas)	Externe
Pension	2532 €	1100 €	881 €	-
Scolarité (dont cotisations, assurances et location de tablette)	798 €	798 €	798 €	798 €
Frais fixes (photocopies, ...)	50 €	50 €	50 €	50 €
Provision frais variables (transports) **	150 €	150 €	150 €	150 €
Total**	3530 €	2098 €	1879 €	998 €

* Il n'y a pas d'internat le dimanche soir.

** Ces tarifs sont communiqués à titre indicatif, nous nous réservons le droit de les faire évoluer en fonction de la conjoncture. Provision frais variables : transports, sorties pédagogiques. Une régularisation sera effectuée en fin d'année scolaire.

Cotisation à ajouter à l'association culturelle et sportive : **40 €** à verser à la rentrée scolaire par **chèque bancaire à l'ordre de l'ASCE**. Objet : organisation de manifestations culturelles et sportives durant l'année pour les élèves du lycée. **Aucune facturation n'intervient durant l'année scolaire, tout est compris.**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES LYCÉE

AIDE FINANCIÈRE
AUX FAMILLES

Nous sommes à votre écoute et vous proposons des solutions en matière d'aide financière pour favoriser l'accessibilité aux études. Voici celles dont vous pouvez bénéficier pour alléger le coût de la scolarité de votre enfant :

- **LES BOURSES NATIONALES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE**, qui concernent les élèves du lycée, sont une aide du Ministère de l'Agriculture attribuée aux familles sous conditions de ressources. **Une simulation est à effectuer** au préalable sur le site internet www.simulbourses.educagri.fr. Si vous répondez aux critères, le formulaire CERFA 11779*06 de demande de bourse est à télécharger sur <https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/>. Quelques exemplaires seront également disponibles à l'accueil du lycée sur demande.
- **LA BOURSE AU MÉRITE** concerne les élèves déjà boursiers, issus de classe de troisième (générale ou technologique) ayant obtenu de bons résultats au Diplôme National du Brevet. La constitution du dossier est effectuée en même temps que le dossier de bourses nationales. Un élève boursier au mérite conserve ce privilège pendant toute sa scolarité*. Les élèves déjà bénéficiaires de la bourse au mérite doivent le signaler au secrétariat afin de proposer une reconduction.
- **LE FONDS SOCIAL LYCÉEN (FSL)** est une aide exceptionnelle attribuée par le Ministère de l'Agriculture. Chaque situation est étudiée par une commission d'attribution qui décide du montant alloué.
- **L'AIDE AU TRANSPORT** est versée par le Conseil Départemental aux élèves pensionnaires domiciliés en Vendée, aux élèves demi-pensionnaires domiciliés en Vendée, aux élèves pensionnaires ou demi-pensionnaires domiciliés hors Vendée (informez-vous auprès du Conseil Départemental de votre département le plus rapidement possible). Cette aide concerne uniquement les collégiens de 4^e et 3^e et ne concernent pas les élèves externes.

* Sous réserve de résultats suffisants ou de modification par le Ministère.

Options facultatives

Ces tarifs sont communiqués à titre indicatif, nous nous réservons le droit de les faire évoluer en fonction de la conjoncture.

- **Hippologie équitation** : 1h de théorie + 2h d'équitation par semaine, comprend une formation équi-chute. Tarif : 838 € pour l'année.
- **Hippologie arts et spectacles équestre** : 1h de théorie + 2h d'équitation par semaine, comprend une formation équi-chute. Tarif : 838 € pour l'année.
- **Hippologie équitation en sport étude équestre*** : les conditions d'entrée sont d'avoir le galop 5 et la licence**.
 - Option A : 1h de théorie + 3h d'équitation/semaine. Tarif à l'année : 1 957 €*
 - Option B : 1h de théorie + 4h d'équitation/semaine + 4h renforcement musculaire. Tarif à l'année : 2 575 €*

*Ce tarif ne prend pas en compte les frais de transports, d'hébergement et de restauration pour les concours de sauts d'obstacle prévus pour l'année, qui sont à la charge des familles. Les concours sont payés au centre équestre.

** Licence : de 25 € à 36 € selon l'âge.

- **Option sports de pleine nature / Volley-ball ou Badminton** : 3h par semaine. Tarif : 165 € pour l'année.
- **Animaux du monde - soin animalier** : 40h/an, soit un mercredi après-midi par mois. Tarif : 165 € pour l'année.
- **Autorisation de conduite de tracteur ou télescopique** : 1 module 230 € - 2 modules 360 €

Tous les élèves peuvent suivre ces enseignements facultatifs qui comptent pour leur diplôme.

Pour les élèves de 4^{ème} - 3^{ème}, ces options ne sont pas présentées au DNB.

À l'inscription, les élèves s'engagent à suivre l'option pendant toute l'année scolaire.